

# APPEL D'OFFRE

08/10/2019

## Termes de référence

**Capitalisation sur les collaborations expérimentées au sein de la  
Plateforme Droits de l'Homme**

Date limite de soumission des offres :

20 novembre 2019

---

***Capitalisation sur les collaborations expérimentées au sein de la Plateforme Droits de l'Homme, regroupant des ONG françaises impliquées dans la défense des droits de l'Homme au niveau international***

---

<b>Mission réalisée par</b>	Consultant externe
<b>Type de mission</b>	Capitalisation
<b>Dates de la mission</b>	Décembre 2019
<b>Date souhaitée de remise du rapport</b>	mars 2021
<b>Coût</b>	6900 €
<b>Financement mission</b>	Fondation de France
<b>Dates des Termes de Référence</b>	1/10/2019

## 1. Cadre de la mission

### 1.1. Présentation de la Plateforme des Droits de l'Homme

La Plateforme Droits de l'Homme (PDH) est un collectif d'une vingtaine d'ONG françaises agissant à l'international pour la promotion et la défense des droits de l'Homme. Sa création est issue du constat qu'il n'existait pas, en France, de réseau offrant un espace permanent d'échanges et de collaboration aux ONG françaises engagées sur ces enjeux au niveau international. La mise en place et l'animation d'une dynamique collective entend soutenir les acteurs du secteur en accroissant leurs capacités de représentation et leur visibilité tout en favorisant leur mise en lien et leur renforcement mutuel.

La plateforme a été publiquement lancée le 26 Septembre 2017, à la Maison du Barreau de Paris, en présence des 12 ONG françaises fondatrices (Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme ; Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme ; Avocats Sans Frontières ; Collectif des Familles de Disparus en Algérie; ECPAT France ; Ensemble Contre la Peine de Mort ; Fédération Euro-méditerranéenne contre les Disparitions forcées ; FIACAT ; IREX Europe ; Observatoire International pour les avocats en danger ; Prison Insider ; Terre des Hommes France).

Des statuts ont été rédigés et une Assemblée générale constitutive de la Plateforme Droits de l'Homme s'est tenue le 6 juillet 2018. La création de la PDH a été enregistrée le 4 septembre 2018 et publiée au Journal Officiel.

Depuis la création de la PDH, 7 ONG françaises supplémentaires y ont adhéré (Comité Vietnam pour la défense des Droits de l'Homme ; Forum Réfugiés-Cosi ; SOS-Africaines en danger ; la Coalition mondiale contre la peine de mort ; l'ACAT-France ; La Balle aux Prisonniers ; Human Dignity).

La PDH s'est dotée d'un Comité de Pilotage et d'un Bureau. Six groupes de travail thématiques (Adhésions des nouveaux membres, Relations extérieures, Communication extérieure, Financements et modèle

économique, Recherche et plaidoyer, Echange de pratiques et formations) ont été constitués au sein de la PDH en 2018. L'ONG AEDH en assure le secrétariat exécutif.

De nombreuses activités sont prévues dans le cadre de la Plateforme Droits de l'Homme, et notamment l'animation de groupes de travail entre les membres, un dialogue avec les pouvoirs publics et des acteurs privés, la production de documents de position, l'organisation d'évènements et de formations, la mise en œuvre d'actions de plaidoyer, etc.

## 1.2. Membres de la Plateforme des Droits de l'Homme

La Plateforme Droits de l'Homme regroupe actuellement 19 ONG (voir annexe 1) de défense et promotion des droits de l'Homme à l'échelle internationale :

- 1) Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (AADH)
- 2) Actions des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT – France)
- 3) Agir Ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH)
- 4) Avocats sans Frontières France (ASF – France)
- 5) Collectif des Familles des Disparu(e)s en Algérie (CFDA)
- 6) Coalition Mondiale contre la Peine de Mort
- 7) Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme (VCHR)
- 8) End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual purposes (ECPAT France)
- 9) Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM)
- 10) Fédération Euro-Méditerranéenne contre les Disparitions Forcées (FEMED)
- 11) Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (FIACAT)
- 12) Forum Réfugiés – COSI (FR- C)
- 13) IREX Europe
- 14) Observatoire International des Avocats en Danger (OIAD)
- 15) Prison Insider
- 16) SOS Africaines en Danger
- 17) Terre des Hommes France (TDH France)
- 18) Human Dignity
- 19) La Balle aux Prisonniers

## 2. Contenu de la mission

Le/la consultant (e) aura pour mission d'accompagner l'ensemble des membres de la Plateforme Droits de l'Homme à mener un processus de capitalisation.

### 2.1. Objectif général

L'objectif général de la capitalisation est de dresser un **état des lieux des pratiques de gouvernance et d'animation de la Plateforme Droits de l'Homme** expérimentées durant les premières années de mise en place de la Plateforme Droits de l'Homme, **et de contribuer au renforcement des capacités individuelles et collectives** afin d'en assurer le caractère reproductible. L'objectif spécifique de ce processus de capitalisation est **d'analyser le degré de satisfaction des membres, le développement de stratégies**

**partenariales et les améliorations apportées aux mode d'action des membres.** Les différents leviers et facteurs de blocage rencontrés par l'ensemble des acteurs seront également étudiés.

## 2.2. Activités principales

L'atteinte de cet objectif passera notamment par la réalisation des activités suivantes :

- 1) Rédiger un document de capitalisation provisoire en fin de tranche 1 du projet (mars 2020)
- 2) Soumettre le rapport aux membres pour amendements et validation ;
- 3) Rédiger un second document actualisé à l'issue de la fin du projet (mars 2021)
- 4) Soumettre le rapport aux membres pour amendements et validation ;

## 2.3. Résultats attendus

- 1) Les bonnes pratiques sont identifiées ainsi que les leviers et les facteurs de blocage
- 2) Des pistes d'amélioration concrètes à court, moyen et long terme sont présentées

## 2.4. Méthodologie

Le / la consultant(e) devra proposer une méthodologie participative associant l'ensemble des membres de la Plateforme Droits de l'Homme et permettant de répondre aux objectifs en tenant compte du calendrier.

## 2.5. Durée et calendrier de l'accompagnement

A définir avec le/la consultant(e)

# 3. Profil du consultant

L'étude sera réalisée par un(e) consultant(e) externe. Il / elle devra avoir des compétences et expériences en démarche de capitalisation. Il / elle devra avoir des qualités relationnelles mais également de leadership. Ce(tte) professionnel(le) devra aussi être à l'écoute, créatif et capable de s'adapter au domaine d'activité de la Plateforme Droits de l'Homme. Il devra montrer des qualités de pédagogue et d'animateur(trice) de groupe en vue de fédérer et d'impliquer tous les acteurs autour du processus de capitalisation.

### 3.1. Qualification, expérience et compétences requises :

- Etudes universitaires en droits de l'Homme ou expérience professionnelle en lien avec le secteur des droits de l'Homme
- Compétence avérée en démarche de capitalisation
- Fortes compétences d'analyse, de présentation et d'écriture
- Français, couramment parlé

La connaissance des organisations de la société civile est indispensable.

## 4. Livrables

Le / la consultante(e) devra fournir les documents suivants :

- Un rapport de capitalisation provisoire en fin de tranche 1 (mars 2020)
- Un rapport de capitalisation final en fin de projet (mars 2021)

## 5. Déontologie de l'étude

Les informations à caractère confidentiel sont traitées avec toute la prudence nécessaire et ne peuvent être divulguées

## 6. Budget disponible

La Plateforme des Droits de l'Homme souhaite qu'une proposition soit formulée d'un montant maximum de 6900 €

## 7. Documents disponibles

- Fiche de présentation de la Plateforme Droits de l'Homme
- Projet : Mise en Place d'une Plateforme regroupant les ONG françaises impliquées dans la défense des droits de l'Homme au niveau international.
- Charte fondatrice de la Plateforme des Droits de l'Homme
- Statuts et règlement intérieur de la Plateforme Droits de l'Homme
- Plan d'action 2019
- Rapport d'activités 2018-2019
- Comptes rendus des Copil et des AG

## 8. Contenu et présentation de l'offre

**L'offre technique et financière** comportera obligatoirement :

- Le CV détaillé du/de la consultant(e) ;
- Une description de la compréhension de la mission ;
- Une proposition méthodologique et un chronogramme détaillé d'exécution de la mission ;
- L'offre financière, libellée en euros HT et TTC

L'offre technique et financière doit être adressée par mail au Secrétariat Exécutif de la Plateforme des Droits de l'Homme : [plateformedh@aedh.org](mailto:plateformedh@aedh.org)

Sous la référence : Capitalisation\_PDH\_2019

**La date limite de l'offre est fixée au 20 novembre 2019 à 18h (heure française)**

## Annexe 1 : ONG membres de la Plateforme Droits de l'Homme



**Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (AADH)**  
*Maison du Barreau, 2 rue de Harlay 75001 Paris*  
<http://aadh.fr/>

Fondée en 2009, l'AADH coordonne un soutien juridique neutre, gratuit et confidentiel auprès des organismes, associations et institutions dédiés à la protection des droits humains et de l'environnement. L'alliance a pour objet de contribuer à la défense des droits de l'Homme et de l'Enfant entendus dans leur acception la plus large (droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux).



**Actions des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT- France)**  
*7 rue Georges Lardennois 75019 Paris*  
<https://www.acatfrance.fr/>

L'ACAT est une ONG œcuménique de défense des droits de l'Homme créée en 1974. Elle a pour but de combattre partout dans le monde les peines ou les traitements cruels inhumains ou dégradants, la torture, les exécutions capitales judiciaires ou extra-judiciaires, les disparitions, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides.



**Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH)**  
*16 avenue Berthelot 69007 Lyon*  
<https://www.aedh.org/fr/>

AEDH est une organisation non gouvernementale qui s'engage depuis 1989 pour défendre et promouvoir les droits humains et les libertés à travers le monde. Sa priorité est de soutenir des actions concrètes de défense et promotion des droits de l'Homme dans les pays du sud et de l'Est. L'organisation appui des projets qui sont élaborés et menés sur le terrain par des associations ou des groupes locaux.



**Avocats Sans Frontières France (ASF – France)**  
*8 rue du Prieuré 31000 Toulouse*  
[www.avocatssansfrontieres-france.org](http://www.avocatssansfrontieres-france.org)

Créée en 1998, ASF- France est une association de solidarité internationale qui a pour objet de contribuer à l'application effective des droits de l'Homme universellement reconnus en assurant la défense de toute personne privée de recours à un avocat libre et indépendant, et de défendre les avocats et défenseurs des droits de l'Homme victimes de menaces ou agressions de toute nature en raison de leur exercice professionnel.



**Collectif des Familles de Disparu(e)s en Algérie (CFDA)**



77 Bis rue Robespierre 93100 Montreuil  
[www.algerie-disparus.org](http://www.algerie-disparus.org)

Le CFDA est né à Paris en mai 1998. L'ONG a pour objectif principal la mise en place au niveau national d'un processus d'établissement de la Vérité au cas par cas sur le sort des disparus et de toutes les victimes du conflit des années 90 en Algérie, l'accès à une réparation pleine et entière des victimes ainsi que la prévention de la répétition du crime de disparition forcée.



**Coalition Mondiale contre la Peine de Mort**  
69 rue Michelet 93100 Montreuil  
[www.worldcoalition.org/fr](http://www.worldcoalition.org/fr)

La Coalition mondiale contre la peine de mort est née à Rome le 13 mai 2002. Elle vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. Pour cela, elle encourage la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions partout où la peine de mort est en vigueur.



**Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme (VCHR)**  
48 rue Parmentier 94450 Limeil- Brévannes  
[www.que.me.net](http://www.que.me.net)

Créé le 4 novembre 1976, le VCHR a pour mission la promotion du respect et de la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales au Vietnam ; la sensibilisation et information de la communauté internationale sur la situation des droits de l'Homme en Vietnam ; ainsi que le soutien et assistance aux prisonniers de conscience et défenseurs des droits de l'Homme au Vietnam.



**End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for sexual purposes (ECPAT France)**  
40 avenue de l'Europe 93350 Le Bourget  
<https://ecpat-france.fr>

Fondée en 1997, ECPAT France est une ONG française, membre du réseau ECPAT International dont le mandat est de lutter, en France et à l'International, contre l'exploitation sexuelle des enfants. L'association se donne également pour objet de promouvoir les droits de l'enfant et de lutter contre toutes les formes de violence et d'exploitation des enfants et des jeunes de moins de 25 ans, et notamment la traite quelle que soit la forme d'exploitation.

**Ensemble contre la Peine de Mort (ECPM)**  
62 Bis avenue Parmentier 75011 Paris  
[www.ecpm.org](http://www.ecpm.org)

Créé en 2000, ECPM est une organisation qui a pour objet d'organiser et de soutenir toute action qui

permette de lutter contre la peine de mort dans le monde et promouvoir son abolition universelle ; et plus largement d'ouvrir en faveur des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. ECPM plaide auprès des instances internationales, il éduque, informe et sensibilise les citoyens. Il renforce les capacités des acteurs abolitionnistes et agit avec eux au niveau local.



**Fédération Euro-Méditerranéenne contre les Disparitions Forcées (FEMED)**

77 Bis rue Robespierre 93100 Montreuil

<https://disparitions-euromed.org/fr>

La FEMED est née le 27 mai 2007. Elle regroupe aujourd'hui 26 associations membres issues de 12 pays différents. Ses principaux objectifs sont : contribuer à mettre fin aux disparitions forcées dans la région euro-méditerranéenne ; rétablir la vérité et la justice sur les disparitions dans les pays concernés ; lutter contre l'impunité ; contribuer à instaurer un véritable Etat de droits dans chaque pays de la région.



**Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (FIACAT)**

96 boulevard de la libération 94300 Vincennes

<http://www.fiacat.org/>

La Fédération Internationale des ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), la FIACAT, est une organisation internationale non gouvernementale de défense des droits de l'Homme, créée en 1987, qui lutte pour l'abolition de la torture et de la peine de mort. La Fédération regroupe une trentaine d'associations nationales, les ACAT, présentes sur quatre continents.



**Forum Réfugiés – COSI (FR- C)**

28 rue de la Baisse 69612 Villeurbanne

<http://www.forumrefugies.org/>

Forum réfugiés – Cosi est le fruit de la fusion, en 2012, de deux associations : Forum réfugiés, engagée en France dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés et la défense des étrangers retenus, et Cosi, appuyant depuis une vingtaine d'années des organisations de défense des droits de l'Homme en Afrique centrale (principalement en République démocratique du Congo). L'action internationale constitue un élément identitaire de FR- Cosi, dans le respect de ses valeurs : promouvoir et défendre partout dans le monde les droits de l'Homme, l'état de droit, la démocratie et la bonne gouvernance, notamment par le partenariat avec des organisations de la société civile



**IREX Europe**

11 rue Aimé Collomb 69003 Lyon

<http://irex-europe.fr/>

IREX Europe est une organisation non gouvernementale créée en 2004. Elle travaille pour l'amélioration de l'éducation, le renforcement des médias, la réduction des conflits et la primauté de la démocratie



**LA BALLE**  
AUX PRISONNIERS  
OBSERVATOIRE  
INTERNATIONAL  
DES AVOCATS

et des droits humains. 'IREX Europe met l'accent sur les partenariats avec des organisations de la société civile locales et des médias indépendants.

### **Observatoire International des Avocats en Danger (OIAD)**

...

<https://oiadblog.wordpress.com/>

Lancé en 2015, l'OIAD a pour objet de défendre les avocats menacés dans le cadre de l'exercice de leur profession et de dénoncer les situations attentatoires aux droits de la défense. Sa mission principale est de recenser les avocats en danger dans le monde en devenant le destinataire des alertes lancées par les barreaux membres ou les partenaires et en exerçant une veille dans les pays les plus problématiques.



### **Prison Insider**

*100 rue des fougères 69009 Lyon*

<https://www.prison-insider.com/>

Prison Insider est une association de droit français née en 2015. Elle a pour objet de faire connaître les conditions de détention et de promouvoir les droits et la dignité des personnes privées de liberté partout dans le monde. Elle valorise les bonnes pratiques par comparaison et favorise le témoignage et les solidarités.



**SoS Africaines**  
en danger !

### **SOS Africaines en Danger**

*15 bd Richard- Lenoir 75011 Paris*

<https://www.sosafricainesendanger.org/>

SOS Africaines en Danger a pour but de contribuer à l'application effective des droits humains consacrés par la Déclaration Universelle et entreprend l'abandon de l'excision et des mariages forcés en Afrique de l'Ouest. Les Africaines en danger sont les petites filles restées au village risquant à tout instant d'être excisées et mariées enfants.



**TERRE  
DES  
HOMMES**  
FRANCE  
POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES

### **Terre des Hommes France (TDH France)**

*10 Bis, rue Suger 93200 Saint-Denis*

<https://terredeshommes.fr/>

L'association « Terre des Hommes France » voit le jour en 1963 à Marseille. Elle agit pour la promotion, la défense et la mise en œuvre des droits humains fondamentaux des populations défavorisées et contribue à la construction d'une société civile et démocratique ; elle collabore à l'international d'égal à égal, avec des partenaires associatifs, afin de former et d'accompagner ces populations pour qu'elles puissent faire valoir leurs droits.

**La Balle aux Prisonniers (LaBAP)**

*8 rue Carnot 92300 Levallois-Perret*

[info@labap.org](mailto:info@labap.org)

L'association a pour objet d'améliorer les conditions de vie des personnes incarcérées et de participer à leur réinsertion principalement par la promotion du sport en prison et par toute autre activité culturelle ou sociale. Nous souhaitons donc placer le sport au cœur de notre action, tout en mettant en place des programmes liés à cette thématique comme la réinsertion, l'hygiène, la santé, etc.

**Human Dignity**

*22, rue du Sergent Bauchat*

75012 Paris, France

[www.hdignity.org](http://www.hdignity.org)



Créée en janvier 2014, Human Dignity est une association à but non lucratif, oeuvrant pour le respect des droits économiques, sociaux et culturels en Afrique sub-saharienne. Nous avons obtenu le statut consultatif ECOSOC. L'objectif poursuivi par Human Dignity est la réalisation pleine et entière des droits économiques, sociaux et culturels afin d'améliorer les conditions de vie des populations en Afrique Subsaharienne, en particulier, à travers la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et de la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples.